

# LE FABIENNOIS

Municipalité de Saint-Fabien

septembre/octobre 2021

## L'écho de notre histoire

Les sept superbes murales réalisées par les jeunes de l'Écho-des-Montagnes et les artistes Caroline Jacques et Gervais Bergeron dans le cadre du programme *L'école accueille un artiste* sont maintenant toutes installées sur ses murs extérieurs !

Il est donc maintenant facile d'aller admirer cette oeuvre collective et de réaliser l'ampleur du travail accompli. Les murales sont exposées en façade et sur le côté nord de l'école, qui se voit transfigurée par toutes ces nouvelles couleurs !

Les murales ont fait l'objet d'un arrêt bien mérité durant la *Randonnée slamée de Slam ton festival*, qui s'est tenu du 19 au 22 août dernier.

**Ce projet scolaire est aussi en course pour recevoir le prix de reconnaissance Essor, décerné conjointement par le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture.**

Félicitations aux jeunes, aux artistes et aux professeurs impliqués !



# 4,7 millions pour la route Ladrière

La Municipalité de Saint-Fabien pourra bientôt aller de l'avant et enfin entamer des travaux sur la route Ladrière puisque des subventions de 3,78 millions et de 156 000\$ provenant respectivement des Volets *Redressement et Soutien* du programme *Aide à la voirie locale* du ministère des Transports ont récemment été accordées. La Municipalité doit contribuer au financement à hauteur de 15% des coûts, soit un montant de 700 000\$, dont l'emprunt sera réparti sur 10 ans. La Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière contribue pour la section de route qui la concerne à hauteur de 13 000\$.

Une première phase de travaux devrait commencer cet automne, à partir de l'intersection de la Route Ladrière et de la Route de Saint-Valérien pour se rendre jusqu'au pont du Faubourg. L'asphaltage de cette section ira toutefois au printemps 2022. Les travaux à effectuer dans le village même seront quant à eux entièrement réalisés l'an prochain.

C'est pas loin de 8 kilomètres de route qui seront donc remis à neuf !

## Le Marché de Noël de retour en novembre !

Bonne nouvelle : le Marché de Noël du Club optimiste, organisé en collaboration avec Les Loisirs St-Fabien, sera de retour le **21 novembre dès 10h au Pavillon des loisirs !** **Les artisans qui souhaitent exposer et vendre leurs créations sont invités à réserver leur place auprès de Nicole Dubé du Club optimiste au 418.869.2584 ou de Martine Thériault, directrice des Loisirs, au 418.869.3170.**

La priorité sera accordée aux résidents de Saint-Fabien, comme lors des éditions précédentes.

Prenez note que le Marché de Noël se déroulera selon les recommandations de la Santé publique.

## Le sentier des Coulombe

La Corporation de développement touristique Bic/Saint-Fabien est très fière d'annoncer qu'un tout nouveau sentier pédestre, **le sentier des Coulombe**, est maintenant balisé et prêt à être découvert gratuitement par les amateurs de marche et de raquette.

Ce sentier a été conçu, aménagé et financé par la Corporation en collaboration avec la Municipalité de Saint-Fabien, la MRC Rimouski-Neigette à travers le Fonds de développement rural, l'Unité régionale de loisirs et de sports du Bas-Saint-Laurent (URLS) ainsi que la SADC de la Neigette.

**Deux entrées permettent d'accéder au sentier** : la première est située en face du Bureau d'accueil touristique (un stationnement près des étangs aérés a été aménagé) ; la deuxième est située en face du belvédère Raoul-Roy. Le stationnement du Belvédère peut d'ailleurs être utilisé par les usagers du sentier des Coulombe : il faut toutefois avoir en votre possession vos droits d'accès au Parc et rejoindre le sentier en traversant à pied la Route de la Mer. Il est aussi possible d'utiliser le petit stationnement appartenant à M. Alain Jean, situé à l'ouest du Chemin de la Mer. Conservez la carte du sentier reproduite ci-contre pour visualiser les accès et embranchements.

La Corporation tient à remercier tous les propriétaires des terrains que sillonne le sentier et qui ont généreusement consenti des droits de passage : Nathalie Carrier, Denis Coulombe, Guy Coulombe, Marjolaine Coulombe, Alain Jean, La Ferme La Coulée et Pascal Magerli.

Notez que le sentier sera fermé durant la période de la chasse au cerf de Virginie. Les chiens sont autorisés s'ils sont tenus en laisse. Bonne randonnée !





# Lire, c'est s'ouvrir sur le monde...

## Des nouvelles de la bibliothèque Jovette-Bernier

La Bibliothèque continue d'être ouverte un dimanche sur deux en format «prêt à emporter». **Vous pourrez donc faire le plein de livres les dimanches 5 et 19 septembre, ainsi que les 3, 17 et 31 octobre, de 10h30 à 11h30.**

**Nous vous rappelons qu'un service de cueillette au Bureau municipal a aussi été mis à disposition des usagers.** Pour l'utiliser, il suffit de faire parvenir la liste de vos livres à la coordonnatrice de la Bibliothèque, Nicole Lévesque, en utilisant cette adresse courriel :

**[biblio.fabien@crsbp.net](mailto:biblio.fabien@crsbp.net)**



### Bibliothèque Jovette-Bernier

Si vous préférez transmettre votre liste par téléphone, il est possible de le faire en appelant au Bureau municipal et en demandant Maryse Aubut (**418.869.2950**).

Vos livres seront préparés et déposés au Bureau municipal (20-A, 7<sup>e</sup> Avenue). Il vous suffira ensuite de passer les prendre sur les heures d'ouverture du Bureau (de 8h à 12h et de 13h à 16h).

**Le retour des livres se fait aussi au Bureau municipal, à l'endroit indiqué à cet effet ou dans la chute à livres de la Bibliothèque.**

N'oubliez pas que le service de prêt de livres numériques du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent dont la Municipalité est membre demeure une alternative intéressante. Pour l'essayer, rendez-vous à :

**[www.reseaubibliobsl.qc.ca](http://www.reseaubibliobsl.qc.ca)**

Enfin, nous tenons encore une fois à remercier les usagers de la Bibliothèque pour leur patience et leur compréhension : *à tous, un grand MERCI !*

## Installation des abris d'auto temporaires

Les abris d'auto peuvent être installés dès le 1<sup>er</sup> octobre. Tout abri d'hiver doit être construit de plastique, de toile tissée ou de panneaux peints démontables. Le règlement stipule en outre que :

1) L'abri d'hiver est permis dans toutes les cours ;

2) L'abri d'hiver pour un véhicule routier doit être situé dans l'allée d'accès à l'aire de stationnement;

3) L'abri d'hiver doit être implanté à une distance minimale de 2 mètres d'un trottoir ou d'une bordure de rue ou à deux mètres de l'emprise de la rue lorsqu'il n'y a ni trottoir ni bordure de rue. À l'exception du périmètre d'urbanisation, cette distance minimale doit être de 5 mètres ;

4) La hauteur maximale de l'abri d'hiver est de 4 mètres.

*Merci de votre collaboration !*

# Loisirs St-Fabien - activités sportives

## Tennis de table\*

### Pour les jeunes de 5 à 12 ans

Horaire : les lundis et mercredis de 18h à 20h  
à partir du 13 septembre  
Lieu : au gymnase de l'école  
Contact : Guylaine Bélanger 418.869.3430

## Karaté

### Pour les jeunes de 5 ans et + et adultes

Horaire : à confirmer, mais cette activité revient bientôt!  
Lieu : au gymnase de l'école  
Contact : Louis-Philip D'Astous 418.869.2601

## Pétanque

### Pour les 50 ans et +

Horaire : les mercredis à partir de 13h dès la fin octobre  
Lieu : Pavillon des loisirs  
Contact : Monique Jean 418.869.2546

\*Le Club de tennis de table de Saint-Fabien, en collaboration avec la Fédération de tennis de table et l'URLS, invite les Fabiennois à une **rencontre festive familiale et amicale et dîner hot-dog gratuit** pour relancer le tennis de table à Saint-Fabien !

L'activité se tiendra **le samedi 11 septembre de 8h30 à 15h30 au gymnase de l'école**.

L'inscription est obligatoire afin d'assurer le respect des mesures sanitaires (inscription auprès de **Guylaine Bélanger au 418.869.3430**).

Voici un aperçu de l'horaire :

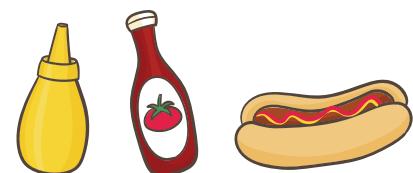
**8h30 à 9h30** : Accueil des participants et échauffement avec les pongistes qui tenteront de se qualifier pour les Jeux du Québec de Rivière-du-Loup (mars 2022) ;

**9h30 à 11h30** : Rencontres parents-enfants et matchs de 3 points ;

**11h30 à 13h** : **Dîner hot-dog gratuit** ;

**13h** : Tirage de prix de présence ;

**13h30 à 15h30** : Rencontres parents-enfants avec matchs par équipe.



Le Club profitera de l'occasion pour faire un petit clin d'oeil à M. Yves Lévesque, décédé le 30 mai dernier. Rappelons que M. Lévesque a fait preuve d'un dévouement exceptionnel envers les jeunes pongistes de la région.

## Ouverture de la patinoire et de la cantine

**Le patinage et le hockey libre** reprendront dès le vendredi **10 septembre** : il sera toutefois nécessaire de s'inscrire auprès de Martine Thériault, directrice des Loisirs (418.869.3170), afin de respecter les normes de la Santé publique.

Restez aux aguets pour connaître les plages horaires : elles seront diffusées sur la page Facebook des Loisirs ainsi que sur le calendrier du site web de la Municipalité dès que possible :

[www.saint-fabien.ca](http://www.saint-fabien.ca)

La **cantine** ouvrira ses portes elle aussi le vendredi **10 septembre**, en formule *pour emporter* seulement. Il sera nécessaire de téléphoner préalablement à la cantine pour commander vos repas (418.869.3170) afin de respecter les normes de la Santé publique (menu à venir !) L'horaire de la cantine sera le suivant, et pourra être ajusté sans préavis, selon l'achalandage :

**Vendredi, de 16h à 20h**

**Samedi, de 16h à 20h**

**Dimanche, de 16h à 19h**

# Le Vieux Théâtre sera rénové !

L'honorable Steven Guilbeault a annoncé virtuellement le 11 août devant les députés provincial et fédéral Harold LeBel et Maxime Blanchette-Joncas, le préfet de la MRC Rimouski-Neigette, Francis Saint-Pierre, le maire de Saint-Fabien, Jacques Carrier et le directeur général, Yves Galbrand, le président du conseil d'administration du Vieux Théâtre, Mario Cimon ainsi que son directeur artistique, Alexandre Saint-Pierre, qu'une contribution de **1,9 M\$** était accordée par Patrimoine Canada à travers le Fonds du Canada pour les espaces culturels à l'ambitieux projet de rénovation du Vieux Théâtre de Saint-Fabien.

Cette généreuse contribution permettra de mettre en branle ce beau projet, sur la table depuis maintenant plus de 12 ans, et pour lequel le ministère de la Culture du Québec a également annoncé sa participation le 28 juin dernier à travers une subvention de **1,6 M\$**. À noter que la Municipalité de Saint-Fabien contribue aussi financièrement au projet.

Une salle et des loges plus sécuritaires, une meilleure ventilation, des équipements scéniques à la fine pointe de la technologie, des espaces destinés au public revampés et plus accueillants, ne sont que quelques exemples des améliorations qui seront apportées à notre salle de spectacles préférée.

Félicitations à tous les artisans du projet ! On peut maintenant rêver pour vrai d'une salle de spectacles flambant neuve en 2022 !

## Petit bilan de la saison 2021 :

La saison 2021 est déjà presque terminée et l'équipe du Vieux Théâtre tient à remercier le public, toujours fidèle au rendez-vous, même en format réduit ! La quasi-totalité des spectacles affichait complet, ce qui ne fait que souligner encore une fois l'importance des arts de la scène dans notre quotidien. Un grand merci aussi aux bénévoles, toujours présents lorsqu'il le faut !

De gauche à droite : Jacques Carrier, maire de Saint-Fabien, Steven Guilbeault (sur l'écran!), ministre du Patrimoine canadien et Mario Cimon, président de la Corporation du Vieux Théâtre, lors de l'annonce du 11 août dernier.



## Une surfaceuse (presque) neuve à l'Aréna

C'était dû ! La Municipalité vient de se doter d'une surfaceuse à glace (presque) neuve : une belle Zamboni réusinée, acquise pour près de 75 000\$.

On a une pensée quand même pour notre pimpant tracteur bleu, qui prend une retraite bien méritée !

# Des nouvelles du Club de patinage artistique

Le Club de patinage artistique de St-Fabien reprend bientôt ses activités ! La saison ouvre le **10 octobre, dès 10h, au Pavillon des loisirs**, bien entendu.

Pour toute demande d'information ou inscription, contactez la présidente du Club, **Mélissa Bouchard**, par courriel à [cpast\\_fabien@outlook.fr](mailto:cpast_fabien@outlook.fr) ou via Messenger.

Bonne saison 2021 !

## David Beaupré reçoit le prix Mathieu Darche

**Félicitations** à David Beaupré, qui a obtenu le Prix Mathieu Darche dans la catégorie *Hockey M-13 Relève* pour la deuxième étape de la saison 2020-2021 !

«Ce prix est remis à l'élève-athlète ayant fait preuve de détermination, de persévérance et de constance dans ses études tout en adoptant une éthique de travail sans reproche lors de ses diverses séances d'entraînement. Cet élève-athlète s'avère, par le fait même, un modèle en ce qui a trait à la conciliation études et hockey.» (Source : Site web LHPG)

## Testez l'eau de votre puits !

Des tests d'eau sont toujours disponibles au bureau municipal. Il suffit de passer pour vous en procurer un ! Nous vous recommandons toutefois de téléphoner avant pour vous assurer que nous en avons toujours en main : les tests partent très vite !

## Ramonage des cheminées

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de faire ramoner votre cheminée au moins une fois par année pour limiter les risques d'incendie. Au moins deux compagnies offrent maintenant

le service de ramonage.

Contactez-les pour prendre rendez-vous !

Ramonage Frédéric Pilote : 418.860.2100

Ramonage BSL : 418.725.9561

## Collecte des gros rebuts : 14 et 15 octobre

La collecte des gros rebuts se tiendra les **14 et 15 octobre**. Vous êtes donc invités à déposer vos gros rebuts le long de la voie publique **au plus tard le 13 octobre**.

Il est aussi très important de tenir compte de la liste des rebuts acceptés ou refusés : les rebuts

qui ne sont pas acceptés seront laissés sur place. Un maximum de 3 mètres cubes de rebuts est accepté par foyer.

Pour savoir où déposer les matières qui ne seront pas ramassées lors de la collecte des gros rebuts, consultez [www.infobac.ca](http://www.infobac.ca)

Matières acceptées	Matières refusées
Matelas, futon ; Mobilier inutilisable ; Caoutchouc, caoutchouc mousse ; Tapis, pré-lart et tuiles ; Douche ; Toile (de piscine ou autre), attachée en ballot ; Sacs de moulée (plusieurs sacs insérés dans un) ; Balançoires démontées, bassin de jardin ; Électroménagers sans réfrigération.	Débris de construction et de démolition ; Résidus verts ; Pneus et pièces automobiles ; Résidus commerciaux, industriels ou agricoles ; Matières contaminées ou dangereuses ; Électroménagers avec réfrigération (frigo, congélateur, refroidisseur d'eau) ; Bonbonne de propane ; Produits électroniques.

# Échos du conseil\*

Juin

## Il est résolu :

- d'accepter l'offre d'Iristel et de remplacer le système téléphonique du bureau municipal par des téléphones IP ;
- d'accepter la proposition du Carrousel international du film pour la présentation d'un *Ciné-crépuscule* durant l'été au montant de 750\$ ;
- d'autoriser l'installation d'une toilette chimique pour handicapés sur le site du parc des Petits mousses du 24 juin au 6 septembre ;
- d'accorder une aide financière de 750\$ au Club sportif des Murailles pour l'année 2021 ;
- de permettre l'utilisation de la Bibliothèque par la garderie Aux pommettes rouges jusqu'au 31 octobre 2021 ;
- de transférer le montant de 2500\$ remis par le député Harlod Lebel dans le cadre du programme *Action bénévole aux Loisirs Saint-Fabien* pour l'organisation du camp de jour ;
- de permettre le vote par correspondance aux 70 ans et plus afin de faciliter le déroulement des élections municipales ;
- d'adopter le programme du MAMH pour la recherche et l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte des eaux usées ;
- d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière au ministère des Transports pour les travaux admissibles sur la route Ladrière, de confirmer son engagement à réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et de reconnaître qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée ;
- de demander des soumissions pour l'asphaltage de la 1<sup>re</sup> Rue entre la 13<sup>e</sup> Avenue et l'avenue Jean et entre la 9<sup>e</sup> Avenue et la 7<sup>e</sup> Avenue ;
- d'installer une affiche de sensibilisation sur la présence d'enfants sur le chemin Cimon ;
- d'embaucher Dominic Gagnon et Brian Fournier pour les travaux de voirie et l'entretien des terrains au taux horaire de 14\$ ;
- de demander à Cimco une réponse rapide sur le déplacement des ventilateurs du Pavillon des loisirs pour installation avant le 20 août 2021 ;
- d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente relative à la gestion et la réalisation des travaux de retrait de nuisances et d'obstruc-

tions à l'écoulement des cours d'eau avec la MRC Rimouski-Neigette ;

- d'accepter la demande de dérogation mineure du 224, rang 2 est afin de permettre la construction d'un 5<sup>e</sup> bâtiment accessoire, soit un garage de 16.76m de largeur par 42.67m de profondeur, alors que le règlement exige de ne pas avoir plus de 2 bâtiments accessoires dans la zone Ad-10 ;
- de refuser la demande de dérogation mineure du 129, chemin de la Mer Ouest qui aurait permis de fermer l'abri d'auto et d'en faire un garage tout en le laissant implanté à 1.62m de la ligne avant et à 1.73m de la remise, alors que le règlement exige de respecter la marge de recul avant (6m) pour l'implantation d'un bâtiment accessoire sur un terrain intérieur transversal riverain et exige également d'être situé à 2m d'un autre bâtiment accessoire dans la zone Rur-59 ;
- d'adopter le Règlement 542-P modifiant le règlement de construction 470 afin de permettre les constructions sur dalle de surface ;
- de ne pas accepter l'offre de monsieur Christian Servant concernant la vente d'un terrain dans le Parc industriel.

Juillet

## Il est résolu :

- d'accepter de contribuer pour 500 \$ à la publication du spécial Saint-Fabien du magazine *Nous* ;
- de recommencer à charger les intérêts sur les comptes de taxes à recevoir en date du 5 juillet 2021 ;
- de faire l'achat d'une surfaceuse à glace réusinée 2008 de marque Zamboni modèle 445 hydrostatique, carburation au propane et déversement frontal au montant de 74 485\$ plus taxes, livraison incluse ;
- de débourser 50% du montant de retenue pour le changement du système de réfrigération du Pavillon des loisirs, soit 48 864.50\$ plus taxes ;
- d'accepter la proposition de CIMCO pour le déplacement des ventilateurs au montant de 38 000\$ plus taxes ;
- d'autoriser le maire et le directeur général à si-

\*Pour consulter les procès-verbaux dans leur intégralité, faites un tour sur le site web de la Municipalité ! Il ne s'agit ici que d'une sélection de faits saillants.

- gner l'entente pour la location d'un espace de stationnement pour la remorque réfrigérée sur les terrains de Moisson Rimouski-Neigette ;
- d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente intermunicipale pour l'utilisation de la remorque réfrigérée ;
  - d'accepter l'offre de service d'Octave acoustique pour l'élaboration de l'acoustique du projet de rénovation du Vieux Théâtre au montant de 24 000\$ plus taxes ;
  - de féliciter David Beaupré pour avoir obtenu le Prix Mathieu Darche, élève athlète niveau académique - Hockey M-13 pour la deuxième étape de la saison 2020-2021 ;
  - d'accepter partiellement la soumission, tel que formulé lors de la demande de soumission TPR-2021, des Pavages Laurentiens, seul soumissionnaire, pour la réfection de la 1<sup>re</sup> Rue sur environ 185 mètres, de la 13<sup>e</sup> Avenue jusqu'à l'avenue Jean et de la 1<sup>re</sup> Rue sur environ 198 mètres, de la 9<sup>e</sup> Avenue Nord jusqu'au «Y» de la 7<sup>e</sup> Avenue au montant total de 43 215,00\$ plus taxes ;
  - de débourser le montant de retenue du contrat d'asphaltage 2020 de Pavages Laurentiens au montant de 26 812.32\$ plus taxes ;
  - d'accepter la demande de dérogation mineure du 55, 7<sup>e</sup> Avenue afin de rendre conforme la galerie arrière, car après la réfection complète de celle-ci lors du permis #2012-013, la galerie est demeurée implanté à 0.31m de la ligne arrière contrairement à la distance de 1m exigée par le règlement dans la zone Cm-112 ;
  - d'accepter la demande de dérogation mineure du 233, route 132 Est afin de rendre conforme l'implantation de la maison, car la somme des marges latérales est de 9.83m, contrairement à la marge de 10m exigée par le règlement dans la zone Ad-6 ;
  - de refuser la demande de remboursement de taxes de mutation formulée par madame Georgette Rioux ;
  - de refuser la demande de monsieur Vital Saucier d'installer une roulotte sur le lot 4 146 736-P ;
  - de publier sur le site web de la Municipalité et sur sa page Facebook que les lapins errants seront capturés par le personnel municipal et donnés en adoption ;
  - de poursuivre les procédures devant la cour municipale pour clarifier le dossier de monsieur Denis Bélanger ;

- d'accepter les quotes-parts prévues par la MRC Rimouski-Neigette pour l'achat du logiciel de demande de permis et de paiement en ligne. La part de Saint-Fabien s'élève à près de 1000\$ plus taxes.

## Août

- d'accepter de débourser les frais d'inscription du directeur général pour le colloque régional de l'ADMQ à Sint-Fabien le 15 septembre 2021 ;
- d'accepter de payer le vin lors du repas du midi à la cinquantaine de participants du colloque régional de l'ADMQ à Sint-Fabien le 15 septembre 2021 ;
- de donner une subvention de 8000\$ à Destination Bic - St-Fabien pour le salaire d'un employé pour l'été 2021 ;
- de changer la fenêtre du bureau du Pavillon des loisirs et d'installer un abri pour la porte arrière ;
- d'accepter de faire l'achat de 15 exemplaires du roman *Un but à la fois*, de l'auteur François Bérbé, pour les remettre aux jeunes du camp de jour des Loisirs. La totalité des fonds sera remise à la Fondation du CHRR ;
- de féliciter Maude Charron pour sa médaille d'or en haltérophilie - catégorie 64kg - aux Jeux olympiques de Tokyo 2020 ;
- d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente de services aux sinistrés entre la Municipalité de Saint-Fabien et la société canadienne de la Croix-Rouge division Québec pour l'année 2022 au montant de 301.41\$ ;
- de demander au MTQ d'étudier la configuration de l'intersection de la Route 132 et la route Salomon-Gagné pour évaluer la possibilité d'ajouter une voie de dépassement par la droite pour les véhicules provenant de l'est et d'envoyer une copie de la résolution à la ville de Rimouski puisqu'elle est propriétaire de 50% de la route ;
- d'accepter la soumission de La COOP Purdel – Division machinerie de Rimouski, plus bas soumissionnaire conforme, pour un rouleau à asphalte Wacker Neuson RD12A-90 au prix de 23 400\$ plus taxes ;
- de rembourser la valeur d'un vélo de 600\$ endommagé par la machinerie de la Municipalité ;
- d'accepter l'offre de services professionnels pour le suivi du plomb et du cuivre dans l'eau potable selon le règlement sur la qualité de l'eau potable ;
- d'appuyer la municipalité de Saint-Valérien dans la demande au ministère des Transports pour ac-

# Échos du conseil (suite)

cepter les résidus d'asphalte lors de travaux sur les routes du Ministère ;

- de remercier le ministère des Transports pour l'installation de 2 radars pédagogiques au début de la zone de 80 km/h ainsi que pour la rapidité de réalisation des travaux dans le fossé près du Petro-Canada ;

- de donner le contrat de vérification des radios des véhicules de la voirie à la firme Iristel et de produire un rapport sur les correctifs à apporter pour améliorer l'efficacité du système ;

- d'autoriser monsieur Jacques Carrier et monsieur Yves Galbrand à signer la Convention d'aide financière Dossier 20210518-14 avec le ministère des Transports du Québec pour une subvention maximale de 3 783 959\$ pour des travaux dans le cadre du volet redressement du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

- d'autoriser monsieur Jacques Carrier et monsieur Yves Galbrand à signer la Convention d'aide financière Dossier 20210525-02 avec le ministère des Transports du Québec pour une subvention maximale de 251 675\$ pour des travaux dans le cadre du volet entretien du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

- d'accepter la demande de dérogation afin de rendre conforme l'implantation de la clôture du 5, avenue du Manoir, car la hauteur est de 1.8m, contrairement à la hauteur de 1.2m exigée à l'article 10.8 du règlement de zonage #476. De plus, le demandeur dépose une demande afin de permettre l'implantation d'une baignoire à remous extérieure dans la cour avant, contrairement à ce qui est exigé à l'article 6.1.3 du même règlement dans la zone Cm-110 ;

- d'accorder au propriétaire actuel du 16 ruelle de la Station et à tous les futurs propriétaires une tolérance sans préjudice pour la Municipalité à l'agrandissement de la résidence effectué en 2010 ;

- d'accepter la demande de madame Gisèle Beaulieu et monsieur Michaël Perreault pour l'obtention d'une servitude sur le lot 3 869 246 à une fin autre que l'agriculture afin d'accéder à la remise sur le terrain voisin de la résidence ;

- d'appuyer la demande de monsieur Daniel Mailhot demandant au Parc national du Bic de passer un tuyau pour une nouvelle installation septique sur le lot 4 416 498 ;

- d'adopter le projet de règlement 543-P et le règlement 543-R décrétant une dépense maximale de 4 295 475\$ et un emprunt de 4 295 475\$ couvrant cette dépense pour effectuer les travaux de réfection de la route Ladrière ;

- de décerner une motion de remerciement de façon posthume à M. Raymond Fournier et de présenter à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances ;

- de donner le contrat pour l'ouverture et la fermeture du système de refroidissement à CIMCO au

Prochaines séances  
du Conseil :  
7 septembre, 19h30  
4 octobre, 19h30  
15 novembre, 19h30

## Élections municipales

Vous aimeriez vous impliquer directement dans le développement de votre communauté ? Présentez-vous aux élections municipales du **7 novembre** prochain !

Il suffit de remplir une **déclaration de candidature** (disponible au bureau municipal auprès du président d'élections, Yves Galbrand) **entre le 17 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre** (avant 16h30) et de récolter **5 signatures d'appui**.

### Personnel électoral :

Si vous avez le goût de faire partie du personnel électoral, manifestez votre intérêt auprès de Yves Galbrand au 418.869.2950, poste 205, ou par courriel à [direction@saintfabien.net](mailto:direction@saintfabien.net).

# Implique-toi dans le conseil jeunesse !

La MRC Rimouski-Neigette, en collaboration avec le Secrétariat à la jeunesse du Québec et la Ville de Rimouski, permettra à 10 jeunes de former un conseil jeunesse intermunicipal! L'objectif est d'initier les jeunes à la politique municipale et d'obtenir diverses recommandations sur des projets de la MRC.

Grâce à cette nouvelle organisation, les 15-30 ans auront une voix et pourront donner leur vision sur des dossiers reliés aux instances municipales.

**Les candidats intéressés à faire partie du premier CJI Rimouski-Neigette ont jusqu'au 31 octobre 2021 pour poser leur candidature en ligne au :**

[www.cji-rn.com](http://www.cji-rn.com)

Suivez la page Facebook et Instagram du CJI afin d'en apprendre plus !

Le CJI est la toute première réalisation découlant des consultations jeunesse (Projet 13-30) et de la Politique jeunesse intermunicipale adoptée en 2020 par la MRC Rimouski-Neigette.

## Un bilan super positif pour Slam ton festival

Félicitations au trio de feu qui a travaillé d'arrache-pied pour faire de la deuxième édition de *Slam ton festival* une réussite : Caroline Jacques et Gervais Bergeron, les fondateurs, mais aussi Alexandre Saint-Pierre, directeur artistique du Vieux Théâtre ! Mention spéciale aussi à tous les bénévoles qui ont généreusement donné de leur temps et ont ainsi contribué à ce beau succès.

Malgré un contexte sanitaire particulier bien connu et des spectacles en format réduit, le public était largement au rendez-vous : la plupart des événements étaient en effet remplis à pleine capacité.

Et il y en avait vraiment pour tous les goûts : de la Randonnée slamée à nul autre que Radio Radio en passant par la Finale de Slam Est-du-Québec remportée par Marie-Josée Boudreau ou le déjeuner familial à la Grange octogonale, tous les publics y trouvaient leur compte !





# VOTRE LIEN RURAL URBAIN

	Départ	Arrivée
<b>Saint-Fabien</b> • Restomotel Bon Voyage • Bureau municipal	6 h 55 6 h 57	17 h 35 17 h 33
<b>Saint-Eugène-de-Ladrière</b> • Église	7 h 09	17 h 21
<b>Saint-Valérien</b> • Patinoire • Rang 4 - route Ouellet	7 h 22 7 h 31	17 h 08 16 h 59
<b>Centre-ville de Rimouski</b> (Plusieurs arrêts disponibles)	Arrivée <b>7 h 45</b>	Départ <b>16 h 45</b>



Possibilité de monter ou descendre à n'importe quelle adresse située sur le circuit. Confirmez au **418 724-5155**.

## INSCRIPTION GRATUITE

À partir de  
**2<sup>37\$</sup>** / déplacement  
**1<sup>63\$</sup>** pour étudiant

## RÉSERVATION



[transportrn.ca](http://transportrn.ca)



**418-724-5155**

## Les jeunes du Camp de jour se remémorent l'incendie du 24 septembre à leur manière

Les jeunes du Camp de jour des Loisirs de Saint-Fabien ont profité de leur dernière semaine d'activités de l'été pour aller déposer sur le site de l'incendie survenu le 24 septembre 2020 de superbes cailloux décorés aux couleurs de la solidarité !

Merci aux enfants et aux moniteurs du Camp de jour 2021 d'avoir si bien travaillé sur ce projet et un merci particulier à Martine Therriault, qui a eu l'idée de cette touchante activité et qui s'est investie avec toute l'énergie qu'on lui connaît dans l'organisation du Camp de jour !

